

L'HÔPITAL MILITAIRE DE SAINT-LYS DURANT LA GUERRE DE 1914-1918

Création :

Une délibération du Conseil municipal en date du 13 décembre 1914 nous informe de la création de ce petit hôpital :

« *Vote de 1000,00 francs – Hôpital temporaire* ».

« *M. le Maire informe ensuite le conseil qu'un hôpital temporaire pour recevoir les blessés est en voie de formation. Il exprime le désir que la commune vienne en aide, afin que nos chers troupiers puissent recevoir le meilleur accueil.*

Le conseil, considérant qu'il y a lieu de faire tout le possible pour recevoir confortablement nos braves défenseurs, vote à l'unanimité une somme de 1000,00 francs.

Cette somme sera mandatée au nom de M. LIBÉROS Vital, gestionnaire de cet hôpital. Ainsi délibéré, et les membres présents ont signé. »¹

Sur ce montant de 1000,00 francs voté en conseil municipal, il semble que la moitié seulement de cette somme ait été finalement versée pour l'hôpital temporaire, ainsi que le précise le « *Compte administratif que présente au conseil municipal le maire de la commune pour l'exercice 1915* »² :

Titre II : dépenses – Chapitre III : dépenses supplémentaires – Autorisations spéciales :

« *Subvention hôpital temporaire de Saint-Lys* » :

- « *Crédits ouverts par le budget primitif, le budget additionnel et les autorisations spéciales* » : 500,00 francs.
- « *Sommes dépensées jusqu'au 31 mars 1916, époque de la clôture de l'exercice 1915* » : 500,00 francs.
- Reste à payer : 0

Dans les comptes administratifs des années de guerre suivantes, il ne figure aucune autre mention de versement pour l'hôpital temporaire.

Il n'est fait aucune mention de cet hôpital militaire dans les registres de délibérations du bureau de bienfaisance durant les années 1914-1918³, ni dans les registres de l'état civil pour cette même période.⁴

Fonctionnement :

Dans un livre paru en 2011, consacré aux hôpitaux militaires durant la Première Guerre mondiale⁵, les détails suivants sont donnés à propos de l'établissement de Saint-Lys :

¹ Archives communales de Saint-Lys (ACSL), registre 1 D 8.

² ACSL, 1 L 4.

³ ACSL, 1 Q 3.

⁴ ACSL, 1 E 29.

⁵ François OLIER et Jean-Luc QUÉNEC'HDU, Hôpitaux militaires dans la guerre 1914-1918. Répertoire général.

Il s'agissait de l' « *Hôpital Bénévole n° 25-bis* » (ex-hôpital privé n° 394) de la 17^e Région Militaire (Toulouse), d'une capacité de 25 à 27 lits. Il fonctionna du 4 janvier 1915 au 29 avril 1917, bien qu'il n'ait plus accueilli d'hospitalisation à partir du 16 août 1916, mais seulement des convalescents.

L'hôpital de Saint-Lys constituait, avec l'établissement de Montastruc-la-Conseillère (« *Hôpital Bénévole n° 19-bis* »), une annexe de l'« *Hôpital Complémentaire n° 28* » (d'une capacité de 200 à 255 lits), ouvert dès le 4 août 1914 à Toulouse, au n° 53, avenue Camille-Pujol, dans la Pension des Dames de la Croix.

Emplacement :

L'hôpital de Saint-Lys était situé dans les « *anciennes écoles communales, place du marché* ». À l'époque, trois bâtiments étaient des anciennes écoles :

- L'ancienne école publique de garçons, dont l'emplacement est actuellement occupé par le premier étage de l'aile est de la mairie (où l'on trouve aujourd'hui la salle du Conseil municipal et des mariages), face à la halle, et qui occupa ce lieu de 1865 à 1911, année où le groupe scolaire nouvellement construit (actuelle Médiathèque municipale) devint opérationnel.
- La maison située à l'angle sud de la place Jean-Moulin (ancienne place du marché de la volaille) et de l'avenue de la République, face à la rue Libiet, louée par la ville de 1882 à 1906 au sieur Jean SAUVETERRE pour abriter l'école communale des filles.
- La maison située au n° 5, avenue de la République, qui accueillit l'école communale des filles de 1906 à 1911.

L'indication « *place du marché* » exclut la maison sise au n° 5, avenue de la République. Seules les deux premières hypothèses restent valides en tant qu' « *anciennes écoles communales* », puisque situés l'une et l'autre devant une place de marché, respectivement « *place Nationale* » et « *Place de la volaille* ».

Une autre source d'informations⁶ nous indique que le bâtiment en question était une « *maison privée* », ce qui exclut le premier emplacement (l'ancienne école des garçons étant un bâtiment communal) au profit du second : cet hôpital militaire se trouvait donc dans le bâtiment sis aujourd'hui au n° 16, avenue de la République, formant l'angle avec la place « *Jean-Moulin* ».

Philatélie :

Certaines lettres ou cartes postales de l'époque de la Première Guerre mondiale comportent une marque ou oblitération postale mentionnant l'« *Hôpital m[ilitai]re n° 25-bis de Saint-Lys* –

marques postales sanitaires, indice de rareté "hopmil". Tome 3 : Zone de l'intérieur, France Sud-Ouest. 770 communes, 1950 hôpitaux et annexes. Éditions Ysec, Louviers, 2011, 333 pages, 45,00 € - ISBN : 978-2-84673-137-9 (voir pages 176, 178 et 327). Ouvrage consultable à la Médiathèque municipale de Saint-Lys (Notice BnF : <http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb42433664p>).

⁶ Voir : http://pages14-18.mesdiscussions.net/pages1418/Forum-Pages-d-Histoire-service-sante-1914-1918/hopitaux-militaires-17eme-sujet_71_1.htm. Il y est indiqué : « *HB [pour Hôpital Bénévole] n° 25 bis – SAINT-LYS – Maison privée : ancienne écoles communales, place du marché – 27 lits – Fonctionne du 4 janvier 1915 au 29 avril 1917.* » Voir également : http://pages14-18.mesdiscussions.net/pages1418/Forum-Pages-d-Histoire-service-sante-1914-1918/hopital-militaire-saint-sujet_1512_1.htm.

Haute-Garonne » : leur prix pouvait atteindre en 2011 la somme de 30,00 € l'unité.⁷

Informations complémentaires sur Monsieur Vital LIBÉROS, gestionnaire de l'hôpital militaire de Saint-Lys en 1914-1918 :

Né à Saint-Lys le 13 mars 1865⁸. Marié à Marie-Rose RIGAL le 9 mai 1900 à Saint-Lys (son acte de mariage précise qu'il exerçait alors la profession de clerc de notaire). Mentionné comme « *épicier à Saint-Lys* » sur la matrice cadastrale de 1912⁹. Sur la liste nominative des habitants de Saint-Lys pour 1921¹⁰, il est indiqué qu'il réside « *rue de Débat* » (actuelle rue du 11 novembre 1918) avec son épouse, son fils et ses beaux-parents, et qu'il exerce toujours le métier d'« *épicier* ». Est nommé « *Secrétaire de mairie* » par arrêté du Maire de Saint-Lys en date du 3 mars 1930¹¹. « *Atteint d'une grave maladie* », il est remplacé à ce poste à partir du 1^{er} novembre 1938 par M. Joseph LATRONCHE¹². Décédé à Saint-Lys le 21 juillet 1939.¹³

Autres aspects historiques

Cet immeuble avait appartenu, à la fin du XIX^e siècle, à Jean SAUVETERRE, maçon et tailleur de pierre¹⁴. La profession de son propriétaire transparaît dans la façade en bichromie où le riche décor sculpté en pierre blanche s'insère harmonieusement dans les murs en briques rouges. On distingue sur le coin de la maison, au niveau du premier étage, un monogramme formé des lettres « S » et « A » (peut-être les deux premières lettres du nom du propriétaire). « *Sur ce monogramme, les artisans ont fait figurer leurs outils : un marteau, un ciseau, une truelle, une carde et, plus bas, l'équerre et le compas. Voilà une belle signature pour une demeure où le décor en pierre domine, alors que les autres maisons de Saint-Lys recevaient un décor de terre cuite moulée.* »¹⁵

Le bâtiment avait abrité, quelques années auparavant, un établissement scolaire. En 1867, la loi DURUY obligea les communes de plus de 500 habitants à ouvrir une école publique de filles¹⁶. Mais cette loi ne fut appliquée à Saint-Lys que quinze ans plus tard. Le 12 février 1882, le Conseil municipal, présidé par le Maire Bernard BAYLAC, votait la « *création d'une école laïque publique de filles* ». Le 26 mars suivant, les élus choisissaient, comme emplacement de ladite école, la « *partie nord-est de la maison SAUVETERRE Jean, sur la grand-rue de cette ville* » et en approuvaient le bail. La salle de classe se trouvait au rez-de-chaussée tandis que l'étage abritait l'appartement de l'institutrice. Mademoiselle VIEU, la première enseignante, fut installée dans ses fonctions le 16 avril 1882. Le bail de location pour cette école fut renouvelé lors des conseils

⁷ François OLIER et Jean-Luc QUÉNEC'H DU, *Hôpitaux militaires dans la guerre 1914-1918...*, op. cit., p. 327.

⁸ ACSL, 1 E 24.

⁹ ACSL, 1 G 11, case 249.

¹⁰ ACSL, 1 F 3.

¹¹ ACSL, 2 K 1. Cet arrêté précise qu'au moment de son recrutement par la mairie, M. LIBÉROS exerçait alors la profession de « comptable ».

¹² ACSL, registre 2 D 4, arrêté du Maire en date du 1^{er} décembre 1938.

¹³ ACSL, 1 E 31.

¹⁴ ACSL, registre 1 G 10 (cadastre de 1882). D'après ce document, « SAUVETERRE Jean, maçon, en ville » était propriétaire de la maison située sur la parcelle F. 47 et de l'écurie adjacente (parcelle F. 48).

¹⁵ MARTIN (Yves), « *La bastide : le passé sous nos yeux* ». *Saint-Lys – Une bastide entre Gascogne et Languedoc*. Ville de Saint-Lys / Éditions Maury, Saint-Lys / Manchecourt, novembre 2003, 244 pages, 33,00 € : p. 93.

¹⁶ Voir : CAUBET (Isabelle), *L'école autrefois dans le canton de Saint-Lys*. Édité par le S.I.V.O.M. du canton de Saint-Lys, septembre 2003, 168 pages, 23,00 € [= > pp. 129-130].

municipaux des 29 décembre 1895 et 15 juin 1902.

En 1906, après vingt-quatre ans d'occupation, l'école déménagea – pour cinq ans seulement – dans la maison située au n° 5, avenue de la République, un bâtiment communal qui abritait jusqu'alors la Gendarmerie.

~~~~~\*~~~~~

Une version abrégée de la présente note a été publiée dans le bulletin municipal « *Saint-Lys et vous* », n° 45, mars-avril 2015.

Voir : <http://www.ville-saint-lys.fr/pdf/journal/journal42.pdf>, page 15.